Rachida Dati… planquée à Avignon !

Face à l'appel à la mobilisation de notre intersyndicale, la ministre de la Culture, R. Dati, a finalement renoncé à dépasser les murailles de la ville d'Avignon pour assister à un spectacle du plus important festival de spectacle vivant de France. Celle qui déclarait il y a encore quelques jours dans la presse qu'elle avait « besoin » de parler aux artistes et que « deux, trois syndicalistes CGT [ne l'empêcheraient] pas de se rendre sur place », s'est planquée toute la journée du 24 juillet, enchaînant des rendez-vous, à dessein loin du centre-ville, de peur de subir les foudres de la profession.

Nos organisations l'ont suivie toute la journée pour lui réserver un bon accueil et en retour, comme elle l'avait fait lors de l'occupation en mars du Centre Pompidou, R. Dati a envoyé les CRS pour nous nasser. Dans l'après-midi, la ministre, renvoyée en correctionnel pour corruption, s'est illustrée pour ses accointances avec le secteur privé en recevant aux côtés de La Scène Indépendante et d'Ekhoscènes, les multinationales AEG et FIMALAC… Belle façon encore de défendre le service public et le secteur nonmarchand du spectacle vivant…

R. Dati a une nouvelle fois déclaré à la presse que tout allait bien et que « pas 1 euros ne manquerait sur les territoires » alors même que 200 millions d'euros manquent à son budget 2026 et que les collectivités territoriales, premières financeuses de la culture, vont être une nouvelle fois étranglées dans la prochaine loi de finances.

Le nombre de spectacles fond à vue d'œil et la ministre assume

pleinement la politique du gouvernement et les coupes budgétaires qui assèchent nos secteurs.

Comme plus de 44 000 personnes de la profession signataires de la pétition, nous réitérons ici qu'il n'est pas possible pour elle de poursuivre ce mandat avec ce bilan catastrophique et de telles casseroles judiciaires.

Souvenons-nous de l'affaire Cahuzac, de l'affaire Benalla, ou de bien d'autre affaires. Lorsqu'un soupçon fort sur la probité pèse sur un.e ministre en raison d'une mise en examen en correctionnelle, il est de la responsabilité du Président de la République de ne pas le.la maintenir en poste. C'est un devoir moral. Les petits arrangements politiques avec R. Dati ne sauraient justifier de la préserver au sein de ce gouvernement.

La mobilisation continue. Durant cet été et à la rentrée, nos professions seront mobilisées de manière unitaire, contre les coupes budgétaires, la réforme de l'audiovisuel public, la dénonciation de l'accord d'entreprise de France Télévisions, la réforme de l'assurance chômage, et la politique d'austérité d'un gouvernement assujetti au secteur privé et aux multimilliardaires. Trop, c'est vraiment trop !

La CGT Spectacle & SUD Culture Solidaires,
Paris , le 28 juillet 2025